

Charte Silence on lit



Silence on lit : pour lire, se détendre, rêver, progresser, s'émanciper, s'ouvrir.

Tous les **mardis** de **13h45 à 14h05**.

Je peux lire des bd, des romans, des mangas, des documentaires, des contes, de la poésie, des magazines.

Je m'engage à avoir mon livre.

Si j'oublie d'apporter un livre, une observation pour oubli de matériel sera notée dans mon carnet.

En cas d'oubli, le professeur ou l'assistante d'éducation m'enverra au CDI pour emprunter un livre . J'y resterai le temps de **Silence on lit**.